



Convention obsèques demandant la cause de la mort

Par **Codu38**, le **11/12/2018** à **17:53**

Bonjour,

Mon père a mis fin à ses jours fin aout. Il avait une convention obsèques qui prenait en charge les frais d'obsèques. Mais celle ci nous demande de fournir le procès verbal (où est écrit la cause du décès) que nous n'avons jamais eu entre les mains. Ni la Police, ni le médecin ne veulent nous fournir ce document... Après avoir communiqué avec le médecin, voici sa réponse :

Etant donné que j'ai coché sur l'acte de décès « obstacle médico-légal à l'inhumation », je ne peux faire de certificat d'assurance mentionnant la cause de la mort.

Pour cela, vous devez écrire au Parquet du tribunal pour connaître la cause de la mort par le biais du médecin légiste.

Que dois je faire ? C'est compliqué tout ça... Quelqu'un a déjà eu ce cas de figure ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **12/12/2018** à **08:40**

Bonjour,

pourquoi ne pas suivre le conseil du médecin ? Tout simplement ?